

Bouclage programmé du Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan d'Occupation des Sols, après deux années de réflexion, d'études, de demandes d'autorisation ou de validation arrive à son terme. Reste l'enquête publique qui durera du 23 juillet au 24 août en même temps que celle relative au zonage d'assainissement (arrêté municipal du 26 juin). Monsieur Pascal Lamboley, commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif assurera des permanences en mairie lundi 23 juillet de 16 h à 18 h, samedi 4 et mercredi 8 août de 10 h à 12 h, jeudi 23 août de 17 h à 19 H. Tout en respectant les surfaces agricoles, de nouvelles zones constructibles seront ainsi définies pour l'avenir et le développement durable de la commune.

- La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de la maison appartenant à Mr Michel Lancelot, rue de la gare.
- Suite à l'appel d'offres relatives aux travaux de rénovation et de restructuration avec mise aux normes en matière d'accessibilité du bâtiment communal abritant la mairie, le conseil municipal valide les décisions de la commission. Les travaux débiteront après les congés d'été.
- A la suite de l'élection municipale intermédiaire, il y avait lieu de désigner des représentants dans différents EPCI : Denis Chevalier est nommé titulaire au syndicat du collège et suppléant à celui de la Gourgeonne, Monique Grandvincent suppléante à celui du Val Fleuri. Le reste est sans changement.
- Le même programme que les années précédentes est retenu pour la fête patronale : Randonnée et soirée dansante samedi 1^{er} septembre, vide-grenier et concours de pétanque dimanche 2 . Fête foraine les deux jours.
- Les contrats CAE de Jacques Moiseaux et Sébastien Ferrière sont renouvelés pour Six mois.